



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N° 09 du jeudi 15 septembre 2022

Statut du compte rendu : Projet pour avis Validé pour diffusion Approuvé définitivement

	Présent	Absent	Excusé	Représenté par / Pouvoir à
Bureau Directeur				
Yvan BUONOMO, Président	X			
Françoise LE TAN, Vice-Présidente			X	
Nicolas TERME, Vice-Président	X			
Philippe GOUNEAUD, Vice-Président	X Visio			
Rosette TRUJILLO, Trésorière	X			
Valérie NOGUET, Trésorière adjointe	X			
Corinne PONS, Secrétaire Générale	X			
Virginie RACLOT, Secrétaire Ajointe			X	Frédéric FIELDS
Membres du Comité Directeur				
Michel BLANES			X	Yvan BUONOMO
Mandy DA CONCEICIAO	X			
Eric DELEENS	X Visio			
Paul DO	X			
Fanny EDOUARD	X			
Pascal FABRE		X		
Frédéric FIELDS	X Visio			
Christophe GARNIER	X			
Nancy LOPES	X Visio			
Philippe PRATS	X			
Paul ROUSSE, Médecin	X			
Places réservées de droit				
Denis Arrazat (Ligue Occitanie)		X		
Vincent Marchand, (CD60)				
Stéphane Smolen (CD 59)				
Laurent Amet (représentant des Pdts de club)			X	
Vacant (représentant des arbitres)				
Vacant (Suppléant)				
Vacant (représentante des joueuses)				
Vacant (suppléante)				
Vacant (représentant de joueurs)	-	-	-	-
	15	2	4	2 pouvoirs

.....

17 membres sont présents ou représentés / 25 en exercice.

1 invitée :

Virginie Jenté -Secrétaire administrative

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h00

.....

Ordre du jour de cette réunion :

- 1/ Approbation du compte rendu Comité Directeur n°08
 - 2/ Tarification saison 2022/2023
 - 3/ Nouvelles dispositions relatives au contrôle médical préalable à la pratique sportive
 - 4/ Point conciliation CNOSF litige FFJBT opposant M Jayson SERIS et le Club de Cournonterral.
 - 5/ Budget prévisionnel saison 2023-2024
 - 6/ Organisation Assemblée Générale FFJTB 2022
 - 7/ Point sur la saison extérieure et sur les manifestations de la saison 2021-2022.
 - 8/ Plateaux du Championnat en France salle 2023
 - 9/ Point sur l'arbitrage saison extérieure 2021-2022
 - 10/ Questions diverses
-

1/ Approbation du compte rendu comité directeur n°08 du 13 06 2022

Le Compte rendu de la réunion Comité Directeur n°08 est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur présents.

2/ Tarification saison 2022/2023

Le Comité directeur doit valider la tarification pour la nouvelle saison 2022/2023.

Pour rappel, les tarifs en vigueur pour la saison écoulée n'ont pas été modifiés lors de la précédente saison.

Le Président, Monsieur Yvan BUONOMO propose une légère hausse des cotisations de l'ensemble des licences et passeport dirigeant sauf les licences « initiation ».

En effet, notre assureur a annoncé une augmentation très prochainement (aucune augmentation depuis la signature du contrat 3 ans et demi).

Deux récentes déclarations d'accidents ont eu lieu et ont motivé la FFJBT à revoir le contrat initialement souscrit. Les membres du bureau de la FFJBT trouvent judicieux de revoir à la hausse certaines prestations de l'assurance de ses joueurs, avec la possibilité aux joueurs de souscrire certaines prestations optionnelles.

Le président de la commission règlement rappelle que les statuts de la FFJBT prévoient la possibilité d'une augmentation de 10% maximum durant une olympiade.

Concernant les remboursements des frais kilométriques de l'ensemble des intervenants extérieurs, salariés membres de la FFJBT il est interdit par la loi d'appliquer une autre grille tarifaire que celle prévue par le gouvernement et revue annuellement. (Cabinet Comptable)

Les membres du Comité Directeur valident la nouvelle grille tarifaire en prenant acte des données ci-dessus :

Annexe 1 : Projet grille tarifaire saison 2022-2023

3/ Nouvelles dispositions relatives au contrôle médical préalable à la pratique sportive

À la suite des dernières dispositions le certificat médical avec absence de contraindication médicale n'est plus obligatoire pour prendre une licence sportive sauf si la Fédération l'impose.

annexe2 le décret sur cette nouvelle mesure .

Après avis de Monsieur Paul ROUSSE, Médecin référent de la FFJBT.

L'ensemble des membres du Comité Directeur présents souhaitent laisser le contrôle médical toutes les 3 années.

4/ Point conciliation CNOSF litige FFJBT opposant M Jayson SERIS et le Club de Cournonterral.

Le vendredi 2 septembre 2022 a eu lieu une conciliation en Visio avec le CNOSF, le Président de la FFJBT, le joueur M Jayson SERIS et le Club de Cournonterral absents pour raisons professionnelles ont été représentés par Maître David PAGET.

L'audience a été présidée par Monsieur Mathieu MAISONNEUVE, professeur des facultés de droit.

A ce jour la FFJBT est dans l'attente de la décision du CNOSF.

5/ Budget prévisionnel saison 2022-2023

Le budget prévisionnel est en cours d'élaboration avec le cabinet comptable il sera présenté au prochain Comité Directeur en présence de notre comptable, Madame Pascale BEUGNET, qui aura lieu le **jeudi 27 octobre 2022** pour d'éventuelles modifications.

Le Président de la Commission Règlement, Monsieur Philippe PRATS informe qu'une réunion aura lieu le **jeudi 6 octobre 2022** (visio possible) ayant pour unique ordre du jour :
Les modifications des règlements de la FFJBT

6/ Organisation Assemblée Générale FFJTB 2022

Il avait été acté lors d'une précédente réunion Comité Directeur de fixer l'Assemblée Générale de la FFJBT le premier weekend de décembre.

Cette date correspondant au weekend du Téléthon, ce qui engendre des problèmes pour la réservation d'une salle avec le matériel nécessaire (micro, projecteur...)

Le Président propose d'avancer l'Assemblée Générale de la FFJBT au dernier weekend de novembre.

Par conséquent, pour cette année elle se tiendra le **samedi 26 novembre 2022** au matin à Vendargues.

7/ Point sur la saison extérieure et sur les manifestations de la saison 2021-2022.

Nationale 1 féminine

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Notre Dame de Londres	19	6	5	0	1	75	57	18
2	Vendémian	14	6	2	0	4	66	63	3
3	Cournonsec	14	6	3	0	3	62	71	-9
4	Poussan	13	6	2	0	4	57	69	-12

Nationale 1 Masculine Poule des Champions

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cazouls d'Hérault	24	6	6	0	0	78	47	31
2	Vendémian	15	6	3	0	3	61	57	4
3	Cournonterral TC	15	6	3	0	3	57	60	-3
4	Grabels	6	6	0	0	6	46	78	-32

Nationale 1 Poule de Maintien

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Florensac	18	6	4	0	2	66	45	21
2	Monceaux sur Dordogne	17	6	4	0	2	62	50	12
3	Cournonsec	15	6	3	0	3	57	56	1
4	Gignac	4	6	1	0	5	37	71	-34

Nationale 2 Masculine

Total

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cazouls d'Hérault	53	16	12	0	4	183	133	50
2	Vendémian	51	16	12	0	4	193	135	58
3	Pennes Mirabeau	49	16	11	0	5	188	141	47
4	Cournonterral TC	47	16	11	0	5	187	143	44
5	Poussan	44	16	9	0	7	176	141	35
6	Viols le Fort	36	16	7	0	9	170	179	-9
7	Mèze	32	16	5	0	11	147	173	-26
8	Castelnau de Guers	31	16	5	0	11	131	173	-42
9	Pignan	15	16	0	0	16	51	208	-157

Rencontre de barrage

Pour rappel ci-dessous la règle des montées -descentes : (courrier envoyé aux clubs le 21/03/22)

- Nationale 2

La saison extérieure 2022 est une saison de transition, la série est composée de 9 équipes en match aller/retour. A terme, pour la saison 2023, elle sera composée de 8 équipes avec la même formule de championnat que la nationale 1 masculine.

L'équipe qui terminera 1^{ère} du championnat de Nationale 2 accèdera à la Nationale 1 (*si pas de NIM déjà présente dans son club*), l'équipe 2^{ème} du championnat fera un match de barrage face à l'équipe 3^{ème} de la poule de maintien de NIM (*si pas de NIM dans son club*).

Dans le cas, où les équipes en tête du championnat sont des réserves, il sera possible d'octroyer l'accessibilité de la montée jusqu'au 5^{ème} de Nationale 2.

Les équipes classées en 8^{ème} et 9^{ème} du championnat seront reléguées en série Ligue. Le 1^{er} du championnat ligue accèdera à la nationale 2 (*si pas de N2M dans son club, il sera possible d'octroyer l'accessibilité de la montée jusqu'au 5^{ème} de Ligue*).

Poussan – Cournonsec sur terrain neutre la FFJBT doit prévoir 3 arbitres.
(1 arbitre central et 2 juges de ligne)

8/ Plateaux du Championnat en France salle 2023

Il a été acté lors du comité directeur n°07 le programme ci-dessous :

4/ Dates des 3 plateaux du Championnat de France en salle 2023

Le choix des dates des plateaux doit prendre en compte celle du Championnat du Monde en salle prévue les 3,4 et 5 février 2023 qui se déroulera en Italie. (Près de Mantova)

1^{er} plateau :

Hérault

28 et 29 janvier 2023

2^{ème} plateau :

Hauts de France

11 et 12 février 2023

3^{ème} plateau :

Provence Alpes Côte-d'Azur

04 et 05 mars 2023 avec l'intégration des finales du Championnat de France « jeunes »

Pour des questions d'organisation il serait préférable de modifier les dates des 2 premiers plateaux et comme ci-dessous (rappel : Championnat du Monde en salle en Italie le 3, 4 et 5 février 2023) :

1^{er} plateau

Hérault

28 et 29 janvier 2023

2^{ème} plateau

Haut de France

18 et 19 février 2023

3^{ème} plateau

Provence Alpes Côte -d'Azur

4 et 5 mars 2023 avec l'intégration des finales du Championnat de France « jeunes »

L'ensemble du Comité Directeur valide l'ensemble des modifications concernant le programme des plateaux du Championnat de France en salle 2023.

9/ Point sur l'arbitrage saison extérieure 2021-2022 (rapporteur Mme Fanny EDOUARD)

La Présidente de la Commission Juges et Arbitres, Fanny EDOUARD, qu'une date d'examen d'arbitrage sera communiquée prochainement.

La recherche d'arbitres pour officier est toujours délicate et assez fastidieuse chaque semaine, le questionnaire des disponibilités doit être rempli plus sérieusement.

Le quota d'arbitrage pour les clubs évoluant en Nationale pour cette saison extérieure n'a pas été atteint pour 2 clubs, Viols le Fort et Florensac.

10/ Questions diverses

a/ Communication

Certains membres du Comité Directeur déplorent un manque de communication en interne et externe.

Notamment lors du Championnat du Monde 2022 qui a eu lieu sur les terrains de Balaruc les Bains, Poussan et Mèze.

Le Président confirme en expliquant que la FIBaT a eu des grosses difficultés pour réunir l'ensemble des nations suite à la crise sanitaire.

La secrétaire générale, Madame Corinne PONS propose l'ouverture d'un groupe d'échange sur l'avancement des travaux des différentes commissions entre les membres du Comité Directeur sur WhatsApp.

Cette proposition est validée.

b/ Prêt de joueur (demande de Monsieur Frédéric GOUNEL mail le 14 09 22, membre de la Ligue OCCITANIE)

Monsieur Frédéric GOUNEL informe d'un projet d'aménagement sur les conditions d'engagement des équipes jeunes et de la qualification des joueurs.

Après avoir testé durant deux années les ententes entre clubs afin de favoriser et faciliter le maintien du nombre de licenciés chez les jeunes durant la période COVID, La Ligue Occitanie va abandonner cet aménagement qui lui semble contreproductif.

Monsieur Frédéric GOUNEL souhaite la possibilité d'effectuer un prêt de joueur jeune durant la prochaine saison afin d'éviter que les jeunes joueurs quittent le club (démission).

Les membres du Comité Directeur présents valident le prêt de joueurs **JEUNES** uniquement.

c/ Attitude des acteurs du Tambourin Français (joueurs, arbitres, sélectionneurs) lors du Championnat du Monde 2022.

Plusieurs membres du Comité Directeur présents lors de cette manifestation ont été outrés du comportement de différentes personnes :

- Non présence de l'équipe masculine lors de la cérémonie d'ouverture celle-ci d'après le sélectionneur était à la plage.
- Joueur torse nu aux abords du terrain.
- Attitude anti-sportive et insulte de certains joueurs
- Insulte d'un arbitre fédéral envers un autre arbitre fédéral en train d'officier.
(L'arbitre en question à eu un rappel à l'ordre du Président de la FFJBT sur place et un appel téléphonique de la présidente de la commission Juges et Arbitres)

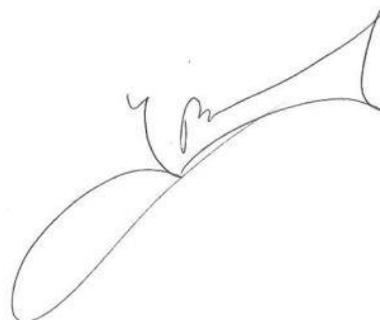
L'ensemble des membres du Comité Directeur se révolte de ces comportements inacceptables qui véhiculent une image fortement négative de notre Nation et de notre Fédération.

Ces comportements viennent entacher la victoire malgré une belle performance sportive.

Les membres du Comité Directeur souhaitent convoquer au siège de la Fédération les joueurs de l'équipe de France masculine, les sélectionneurs ainsi que l'arbitre fédéral impliqué.

Secrétaire Générale
Corinne PONS

Le Président
Yvan BUONOMO



Document transmis à :

- *Tous les membres du Comité Directeur.*
- *Tous les Présidents de Ligues, Comités et Clubs.*